

MON PÔLE FORMATION

Catalogue de formations Avocats

Déontologie, expertises juridiques, numérique et pilotage du cabinet

Des parcours annuels pour actualiser les savoirs, sécuriser la pratique et développer le cabinet.

ÉDITION 2026

L'obligation de formation continue

Tout avocat inscrit au tableau de l'Ordre est tenu d'entretenir et de perfectionner les connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession. L'obligation peut être satisfaite sur une année civile ou lissée sur deux années consécutives.

20 h	40 h	31 janv.
par année civile	sur deux années consécutives	date limite de déclaration

Règles particulières

Pendant les deux premières années d'exercice, l'avocat doit suivre au moins 10 heures consacrées à la gestion d'un cabinet et 10 heures par an consacrées à la déontologie et au statut professionnel. Le titulaire d'un ou deux certificats de spécialisation suit au moins 10 heures dans chacun de ses domaines de spécialisation.

Modalités prises en compte

Peuvent notamment être retenus les actions juridiques ou professionnelles, les formations internes agréées par une école d'avocats, les colloques et conférences liés à l'activité, la formation à distance, les publications juridiques et certains enseignements. Les conditions précises restent celles de la décision normative du CNB.

Déclaration et prorata

L'avocat déclare avant le 31 janvier au conseil de l'Ordre les formations suivies l'année précédente, attestations à l'appui. En cas d'inscription en cours d'année, d'exercice temporaire pour motif légitime ou d'omission, le volume peut être calculé au prorata temporis.

Références : article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971 ; décret du 27 novembre 1991 ; décision normative du CNB ; synthèse CNB « Les obligations de formation continue » consultée en septembre 2026.

01

Déontologie, statut et conformité

Actualité de la déontologie et du RIN	7 h
Secret professionnel, confidentialité et perquisitions	3 h
Conflits d'intérêts : identifier, prévenir, documenter	3 h
Convention d'honoraires, facturation et compte CARPA	3 h
Publicité, sollicitation personnalisée et communication	3 h
Responsabilité civile professionnelle de l'avocat	7 h
LCB-FT : vigilance, cartographie et déclaration de soupçon	7 h
Discipline, contrôles et gestion du risque déontologique	7 h

02

Procédure, preuve et modes amiables

Actualité de la procédure civile et des délais	7 h
Procédure d'appel : sécuriser chaque étape	7 h
Référé, requête et procédures d'urgence	7 h
Preuve numérique, constat et force probante	7 h
Médiation : accompagner efficacement son client	7 h
Procédure participative et droit collaboratif	7 h
Arbitrage interne : fondamentaux et stratégie	7 h
Négociation raisonnée et rédaction d'un protocole	7 h

03

Droit des affaires et fiscalité

Actualité du droit des sociétés	7 h
Pactes d'associés : négocier et sécuriser	7 h
Cessions d'entreprise : audit, garanties et closing	14 h
Entreprises en difficulté : prévention et procédures	7 h
Contrats commerciaux et déséquilibre significatif	7 h
Contentieux entre associés et gouvernance de crise	7 h
Fiscalité du dirigeant et de la transmission	7 h
Corporate compliance et devoir de vigilance	7 h

04

Droit social et protection des personnes

Actualité du droit du travail	7 h
Rupture du contrat de travail et stratégie contentieuse	7 h
Harcèlement, discrimination et enquête interne	7 h
Négociation collective et relations sociales	7 h
Protection sociale et contentieux URSSAF	7 h
Droit de la famille : actualité et pratique	7 h
Liquidation des régimes matrimoniaux	14 h
Droit des mineurs et violences intrafamiliales	7 h

05

Immobilier, construction et droit public

Baux commerciaux : actualité et stratégie	7 h
Copropriété : assemblées, charges et contentieux	7 h
Vente immobilière : audit et risques contractuels	7 h
Construction : responsabilités, garanties et expertise	14 h
Urbanisme opérationnel et autorisations	7 h
Marchés publics : passation et exécution	7 h
Contentieux administratif : méthode et réflexes	7 h
Droit de l'environnement pour les entreprises	7 h

06

Droit pénal et contentieux stratégique

Actualité du droit pénal et de la procédure pénale	7 h
Garde à vue et premières heures de la défense	7 h
Instruction : stratégie, actes et nullités	7 h
Plaider devant le tribunal correctionnel	7 h
Droit pénal des affaires et responsabilité du dirigeant	7 h
Enquêtes internes et investigations sensibles	7 h
Droit de la presse, e-réputation et liberté d'expression	7 h
Domage corporel : évaluation et indemnisation	14 h

07

Numérique, données et intelligence artificielle

Utiliser l'IA générative au cabinet en toute sécurité	7 h
Prompting juridique : rechercher, analyser et rédiger	7 h
RGPD appliqué au cabinet d'avocats	7 h
Cybersécurité : protéger dossiers et échanges sensibles	7 h
e-Barreau, RPVA et procédure numérique	3 h
Preuve et signature électroniques	3 h
Encadrer les outils d'IA : secret, données et contrôle humain	3 h
Legal design : rendre le droit clair et actionnable	7 h

08

Cabinet, client et développement professionnel

Créer, structurer et gérer un cabinet d'avocats	10 h
Choisir son mode d'exercice et organiser l'association	7 h
Rentabilité, budget et pilotage des honoraires	7 h
Développer sa clientèle dans le respect de la déontologie	7 h
Conduire le premier rendez-vous et cadrer la mission	7 h
Prise de parole, plaidoirie et pédagogie juridique	7 h
Manager collaborateurs et équipes juridiques	7 h
Prévenir les risques psychosociaux et l'épuisement	3 h

Parcours annuels de 20 heures

Des assemblages prêts à déployer, à adapter au profil de l'avocat et aux règles de son barreau.

SOCLE DÉONTOLOGIE	Déontologie 7 h + LCB-FT 7 h + honoraires/CARPA 3 h + conflits 3 h	20 h
JEUNE AVOCAT	Gestion du cabinet 10 h + déontologie et statut professionnel 10 h	20 h
CONTENTIEUX	Procédure civile 7 h + procédure d'appel 7 h + preuve numérique 3 h + référé 3 h	20 h
AVOCAT AUGMENTÉ	IA générative 7 h + prompting juridique 7 h + cybersécurité 3 h + cadre IA 3 h	20 h
CABINET & CLIENT	Pilotage 7 h + développement 7 h + premier rendez-vous 3 h + communication 3 h	20 h

Formats proposés

Présentiel, classe virtuelle ou e-learning. Les modules de 3 h, 7 h, 10 h et 14 h permettent de composer un parcours cohérent de 20 heures ou un plan biennal de 40 heures.

Construisons vos parcours

Diagnostic des besoins, sélection par domaine de pratique, calendrier, évaluations et remise des justificatifs individuels.

**MON PÔLE
FORMATION**

Formation professionnelle • Présentiel • Distanciel •
E-learning

Document de présentation commerciale. L'imputabilité définitive dépend du contenu, des modalités et des justificatifs de chaque action, ainsi que des règles applicables au barreau concerné.